



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 19 septembre 2023

### **Plan vélo et marche : L'État soutient trois projets dans le département de la Vienne**

**Dans le cadre du 6<sup>e</sup> appel à projets du « Plan vélo et marche », trois projets ont été retenus pour le département de la Vienne.**

Cet appel à projets, annoncé par la Première ministre en 2022, est destiné à soutenir les collectivités territoriales ayant mis en place une politique globale en faveur du vélo, notamment pour les déplacements quotidiens.

Ce 6<sup>e</sup> appel à projets, lancé le 20 janvier 2023, pour un montant de 100 M€ au niveau national, bénéficiera à trois projets du département pour un total de 610 336€ :

- **La communauté urbaine de Grand Poitiers** : aménagement de la rue du Faubourg du Pont Neuf et des avenues Recteur Pineau et Jacques Coeur (projet subventionné à hauteur de 143 613€) ;
- **La ville de Châtellerault** : réalisation d'une passerelle piétonne et cyclable (projet subventionné à hauteur de 291 043€) ;
- **La ville de Châtellerault** : continuité cyclable sécurisée depuis le boulevard Blossac jusqu'à la place du Châtelet (projet subventionné à hauteur de 175 680€).

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**

Mél : [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers